

Compte rendu

Nous étions 3 représentants de l'UILV, Philippe Fournier, Anna Milliard et Caroline Cardeau pour rencontrer Perrine Soler, Benjamin Stahl, et Nicolas Faivre d'Arcier, membres de l'association La Trame.

Le premier tour de table a permis à chacun des membres de l'UILV de se présenter ainsi que le Lieu à Vivre qu'il portait. Cette introduction a été riche en échanges d'expériences et « tuyaux », puis Nicolas a pris la parole pour présenter l'association La Trame.

Présentation de l'association La Trame :

Objet de l'association :

- Accueil de personnes migrantes
- Logement et nourriture (avec une participation de 30€ par résident)
- Suivi administratif
- Accompagnement social (culture, emploi...)
- Cours de français
- Activités solidaires :
 - * service à la personne (jardinage, rendu possible grâce à un don de matériel de Emmaüs Grenoble ; travaux encadrés par un jardinier professionnel).
 - * service traiteur (pour des manifestations de plus de 50 convives ou confection de plats à emporter) encadré par une cuisinière en prestation.

Les lieux d'accueil et d'hébergement :

- Espace collectif : nous sommes reçus dans les locaux qui servent de bureau et de cuisine/salle à manger, avec au sous-sol, une salle disponible pour des soirées ou évènements (accessible par un escalier en colimaçon).
- Pour loger les personnes accueillies, La Trame dispose de 2 appartements de 3 places, et d'un logement pour une personne chez l'habitant.
- En projet :
 - Achat d'un appartement dans le même immeuble que l'appartement en commodat
 - Achat d'un lieu de vie collective.Ces achats seraient en partie financés par des prêts de particuliers, un éventuel financement Solifap (Abbé Pierre) et un Fond RIACE

Aspects administratifs :

L'association a été créée au printemps 2021 et a commencé à accueillir en septembre 2022. Elle est gérée par un conseil collégial de 6 personnes et comprends 2 salariés à temps partiel, 26h par mois qui sont Benjamin Stahl et Pauline Plancq, deux membres fondateurs.

Financement et partenariats :

L'association est soutenue par la Fondation Abbé Pierre, le Fond RIACE, le FAPE (Fonds Agir Pour l'Emploi) EDF, Vrac pour la nourriture...

Elle bénéficie également de plusieurs commodats portant sur :

- Un appartement de 3 personnes, consenti par une SCI constituée de 7 associés.
- Le local qui sert de siège à l'association

Activités solidaires : Service traiteur pour un revenu de 15 000 €

La Trame est très en lien avec un réseau associatif, par exemple :

- A4 – Association d'Accueil en Agriculture et Artisanat,
- Refuges Solidaires à Briançon,
- Emmaüs France,
- Toiles, Réseau de maisons accueillantes pour personnes exilées
- La Parallèle où nous avons déjeuné....

Une situation de transition

Actuellement l'association se trouve dans une situation intermédiaire et a besoin de se développer pour mener à bien son projet.

Pour la vie collective, elle envisage l'achat d'un lieu de vie avec hébergement sur place et espaces collectifs (un bien est en vue), des bureaux et si possible une activité agricole.

Pour le développement des **activités solidaires** :

- Pour le service traiteur : les repas sont préparés dans des cuisines prêtées ou mises à disposition, l'association ne dispose pas de cuisine fixe ni de matériel de transport des marchandises.
- Pour le service à la personne (l'entretien des jardins), La Trame a le projet de passer par une coopérative de service à laquelle les clients particuliers seraient adhérents (possibilité de défiscalisation).

Lors de notre visite, les personnes hébergées étaient embauchées aux vendanges.

Cette situation n'est pas représentative du projet de l'association mais permet aux personnes accueillies d'avoir une activité rémunérée. Benjamin a précisé qu'il avait recours au TESA (Titre emploi simplifié agricole) ou TESE (Titre emploi service entreprise) pour officialiser le travail des résidents sans papiers.

Par ailleurs, l'association n'a pas de garantie sur la pérennité des **financements**.

Pour les moyens humains, La Trame est dans l'attente d'une subvention PAT (prime d'aménagement du territoire) qui permettrait de financer un salarié pour ¼ temps.

Le statut d'OACAS permettrait à l'association de développer ses activités solidaires et de donner un statut aux réfugiés.

LA TRAME et l'UILV

L'association La Trame souhaite bénéficier du statut d'OACAS.

Dans cette optique elle est en relation avec le **réseau Emmaüs**, en particulier avec la communauté d'Etoile, liée avec Bourgoin Jallieu et Grenoble.

Les avantages pour la Trame d'adhérer à ce réseau seraient de bénéficier d'un réseau porteur, d'un bon parapluie juridique avec le statut OACAS, de ressources en formation pour les compagnons et salariés...

D'un autre côté, selon le modèle économique d'Emmaüs, les personnes accueillies renoncent à leurs droits sociaux et les activités rémunératrices doivent fournir 60% d'autofinancement. Ce qui ne correspond pas tout à fait au projet de La Trame.

L'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre correspond mieux au modèle économique et à la vision de La Trame, qui demande à devenir membre.

Les 4 piliers de l'UILV dans l'association La Trame

PILIER	QUID DE LA TRAME ?
Hébergement sans limite de temps et sans projet d'insertion préalable	Pratiqué depuis septembre 2022
Vie commune et compagnonnage	Un lieu de repas et d'activités en commun est déjà proposé (cuisine, cours de français, soirées communes). 6 résidents sont hébergés dans des appartements pouvant accueillir 3 personnes (communauté de vie). Un projet de Lieux de Vie collective est en cours.
Activités solidaires	Le service traiteur et le service à la personne sont des activités solidaires qui permettent à chacun d'avoir une activité en lien avec les autres résidents. Le projet est de créer « un esprit de famille »
Eveil à la citoyenneté	-Les résidents participent à des partages – débats dans l'espace commun. -Des sorties culturelles sont proposées, concerts, théâtre, même des vacances ensemble. -Certains résidents sont bénévoles dans la Matériauthèque de Die. -Apprentissage de la langue française -Imprégnation de la culture gastronomique française par la cuisine.

L'association La Trame sera représentée lors de la réunion générale des Lieux à Vivre le 13 octobre prochain. La candidature de l'association La Trame comme membre de l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre sera confirmée à l'assemblée générale qui se tiendra à cette occasion.